PV de la réunion du CSE

Lundi 16 décembre 2024

PRESENTS :

Président du CSE :

Mme FLAHAUT Cathy, Cheffe d'établissement de l'Institution Saint Jude et coordinatrice de l'OGEC ECA Saint Jude ;

Les collaborateurs du Président :

M. Marc ROUSSELLE, chef d'établissement de l'école Sainte Famille ;

Mme Mathilde LERNOULD, RH.

Les élus du premier collège :

Mme Dominique VINCENT ;

Mme Marie Pascale LEFEBVRE, supplée par Mme Anne-sophie CHAPPE

M. Lionel HOUZET ;

Les élus du second collège :

Mme Catherine EID ;

Mme Sylvie DESCAMPS, supplée par Mme Virginie PELLE

Mme Nourel EL HOUNIHI ;

Mme Valentine EVRARD ;

Mme Sylvie WALLAERT-DELATTRE, supplée par Mme Isabelle PETITPREZ

Les représentants syndicaux :

Mme Isabelle PETITPREZ, SNEC CFTC ;

Heure de début : 17h50

Ordre du jour :

-Consultation du CSE sur la décision unilatérale de l'employeur de mettre en place une prime partage de la valeur

CONSULTATION DU CSE SUR LA DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR DE METTRE EN PLACE UNE PRIME PARTAGE DE LA VALEUR :

Mme Cathy FLAHAUT explique aux membres du CSE le contenu de la décision unilatérale de l'employeur concernant la mise en place d'une prime partage de la valeur.

Cette prime est fixée dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire.

Elle est fixée à 200e pour les salariés ayant un temps de travail supérieur ou égal à un mi-temps et de 100e pour les salariés ayant un temps de travail inférieur à mi-temps.

Les membres de CSE n'ont pas de question suite à la lecture de cette décision

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 18h05.

A Armentières, le 16/12/2024

Le secrétaire du CSE,

M. Lionel HOUZET

La présidente,

Mme Cathy FLAHAUT